

	CONDITIONS GENERALES DE VENTE	OF/19/DOC/23/01
		13/10/2023
	<i>Prévention, Traitement et Suivi de la Maladie Rénale</i>	Page 1 sur 5

Objectif du document : Définir les conditions générales de vente

Déroulement :

Les présentes conditions de vente régissent les rapports entre AVODD FORMATION et son client agissant à titre professionnel ou à titre personnel, pour la réalisation d'une prestation de formation ou d'information, et prévalent sur tout autre document, y compris s'il y a lieu sur les Conditions Générales d'Achat du client.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès d'AVODD FORMATION
- Stagiaire ou apprenant : la personne physique qui participe à une formation.
- Formation interentreprises : la formation inter-entreprises réunit plusieurs participants, salariés de plusieurs entreprises, dans les locaux d'un même organisme de formation.
- Formations intra-entreprises : une formation intra-entreprise est une session organisée avec des salariés appartenant à une même société. La formation peut avoir lieu au sein des locaux de l'entreprise ou dans des locaux de l'organisme de formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétences chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Modalités d'inscription

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide d'un bulletin d'inscription (accessible en ligne ou sur simple demande) et renvoyé par courrier ou par courriel.

Après réception du bulletin, une confirmation d'inscription est adressée au Client par e-mail, accompagnée systématiquement pour les prestations de formation, d'une convention de formation.

Le Client doit renvoyer à AVODD FORMATION un exemplaire de cette convention, complétée et signée au minimum 2 semaines avant le début de la formation.

Au plus tard 2 semaines avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit une convocation ainsi que les modalités pratiques.

Prix

Pour les formations « inter », les prix sont indiqués nets par personne. Les formations « inter » ont lieux dans les locaux d'AVODD.

Les tarifs sont forfaitaires ; ils comprennent la formation, les supports pédagogiques, physiques ou dématérialisés le cas échéant.

Dans le cas de prestations présentiels, les pauses et les déjeuners sont offerts.

Tout stage ou cycle suivi partiellement est dû dans sa totalité.

Les formations « intra » donnent lieu à l'élaboration d'une proposition de formation sur mesure et à un devis personnalisé ajusté selon les caractéristiques du projet de formation.

Conditions de règlement

Le règlement se fait sur facture à l'issue de la prestation, par chèque à l'ordre d'AVODD FORMATION ou par virement (RIB fourni sur demande). Les pièces administratives nécessaires au règlement de la prestation sont disponibles sur l'espace employeur de la plateforme FormaSanté (ou espace participant pour les libéraux) et peuvent être transmises sur simple demande par courriel.

Toute somme non payée à l'échéance donne lieu au paiement par le client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.

AVODD FORMATION ne pratique pas l'escompte.

Outre les pénalités de retard prévues aux présentes, le Client en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard d'AVODD FORMATION, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante 40 euros. Cette indemnité sera due en cas de retard de paiement de toute créance dont le délai de paiement aura commencé à courir après cette date.

Si le Client souhaite qu'un opérateur de compétence (OPCO) prenne en charge le règlement de la prestation de formation, il lui appartient de le mentionner sur le bulletin d'inscription. Dans ce cas, le bulletin d'inscription doit préciser l'adresse de l'OPCO.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par AVODD FORMATION au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à AVODD FORMATION au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, AVODD FORMATION se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au client

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, le Client s'acquittera du solde du coût de la formation.

À l'issue de la prestation, AVODD FORMATION adresse au client ou, le cas échéant, à l'OPCO une facture acquittée, le certificat de réalisation et l'attestation de présence.

Annulation ou report du fait d'AVODD FORMATION

AVODD FORMATION se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation. Dans ce cas, le Client est prévenu au plus tard une semaine avant la date prévue de cette annulation ou de ce report sauf cas de force majeure.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, AVODD FORMATION se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Aucune indemnité compensatrice ne sera versée au Client en raison d'un report ou d'une annulation du fait d'AVODD FORMATION.

Annulation du fait du Client

Toute annulation doit être communiquée par écrit.

En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation d'AVODD FORMATION distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation.

Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO.

Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à AVODD FORMATION.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, AVODD FORMATION se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 21 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation.
- si l'annulation intervient entre 21 et 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation.
- si l'annulation intervient moins de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation.

En cas de non-participation à la formation sans annulation d'inscription préalable, la totalité du coût de la formation est facturée au Client, sauf en cas d'empêchement majeur, exceptionnel et justifié signalé dans les 24 heures. Dans ce cas, 30% du coût total de la formation seront facturés au Client.

Substitution

AVODD FORMATION offre la possibilité au client, avant le début de la prestation, de substituer au participant inscrit une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins.

Responsabilité

Pendant la durée de la formation, les stagiaires sont couverts par la responsabilité civile de leur établissement d'origine.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par AVODD FORMATION pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès d'AVODD FORMATION.

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes et déroulés pédagogiques, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif.

L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

AVODD FORMATION, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par AVODD FORMATION au Client.

AVODD FORMATION s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par AVODD FORMATION comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise AVODD FORMATION à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Au regard de la législation applicable en France relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de leurs données personnelles, constituée par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée par les lois subséquentes et par le Règlement du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après ensemble la « Législation applicable »), AVODD FORMATION s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la sécurité des données collectées auprès du client et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

De même, AVODD FORMATION prend toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le respect et la préservation de la confidentialité des données pour l'exécution de la mission.

AVODD FORMATION met en œuvre des traitements de données à caractères personnels. Les traitements de données à caractères personnels mis en œuvre ont pour base juridique l'exécution contractuelle, contrat auquel AVODD FORMATION est partie pour les finalités suivantes :

- Gestion de la planification (plannings, convocations, listes des participants) ;
- Gestion du suivi des formations (feuilles de présence, évaluations des acquis, attestations de fin de formation) ;
- Gestion de la satisfaction (apprenants, clients et OPCO) ;
- Gestion administrative et financière (depuis le bon de commande jusqu'à facturation).

AVODD FORMATION ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées, ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur. A cet égard, les données des clients afférentes au dossier de formation sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle et cinq ans après la fin de cette relation, à l'exception des données de facturation, qui elles sont conservées pendant 10 ans, conformément à l'article L123-22 du Code de commerce relatif aux documents comptables et pièces justificatives.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées d'AVODD FORMATION (à savoir le service administratif et financier pour la partie facturation et comptabilité) ainsi qu'à ses prestataires et tiers autorisés (notamment QUALIOPI, en tant qu'organisme de certification et de surveillance).

En traitant les données à caractère personnel confiées par le CLIENT (ci-après qualifiées « Données »), AVODD FORMATION s'engage à :

- Ne traiter que les Données et celles générées à partir de ces dernières pour les seuls besoins de la mission et pour les seules finalités déterminées au présent document et pour la durée de celle-ci ;
- Informer immédiatement le CLIENT si une instruction constitue une violation de la Législation applicable relative à la protection des données ;
- Informer le CLIENT d'une obligation de procéder à un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu de la Législation applicable à laquelle le CLIENT est soumis, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public ;
- Ne pas recourir à un sous-traitant ultérieur sans avoir obtenu l'autorisation du CLIENT pour cela, et sans lui avoir imposé le respect des obligations listées par le présent article ;
- Respecter et préserver la confidentialité des Données pour l'exécution de la mission ;
- Présenter dans les plus brefs délais et avant le début du traitement les garanties suffisantes quant à la mise en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour répondre aux exigences imposées par la Législation applicable et pour assurer la protection des droits des personnes concernées ;
- Appliquer les principes de protection des Données dès la conception (Privacy by design et de protection des Données par défaut (Privacy by default) ;
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité et reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données ;
- Informer le CLIENT de l'obligation de mener une analyse d'impact si nécessaire ;
- Notifier toute violation de Donnée(s) dans un délai de 24h après en avoir eu connaissance et collaborer avec le CLIENT pour procéder à sa notification conformément à ce qui est requis par le RGPD ;
- Transmettre toute demande d'exercice de droits concernant les traitements des données que le CLIENT soustraite à AVODD FORMATION ;
- Tenir un registre des traitements pour les données que sous-traitées par le CLIENT, comprenant toutes les informations requises par l'article 30 du RGPD ;
- Mettre à notre disposition, dans les meilleurs délais à compter d'une demande de la part du CLIENT, de la documentation nécessaire pour démontrer le respect des obligations au titre du présent article et de la Législation applicable ;
- Collaborer dans le cadre d'un audit ou d'un contrôle mandaté par les autorités compétentes relatif à la vérification des mesures applicables notamment à la sous-traitance ;
- Transmettre le nom et les coordonnées du Délégué à la Protection des Données désigné par AVODD FORMATION conformément à l'article 37 du RGPD ;
- A l'issue de la mission et selon la demande du CLIENT, détruire toutes les Données, renvoyer toutes les Données ou transférer les données personnelles confiées au tiers que le CLIENT désignera.

En tant que Responsable de traitement, le CLIENT s'engage à communiquer par écrit à AVODD FORMATION toute autre instruction concernant les traitements des données à caractère personnel sous-traitées.

Le CLIENT reste responsable du traitement des Données personnelles sous-traitées, sans préjudice de ses recours contre AVODD FORMATION en cas de manquement de ce dernier à ses obligations au titre du présent contrat et de la Législation applicable. Les données du CLIENT sont confidentielles et sont destinées à AVODD FORMATION pour les stricts besoins du service en cause. Elles ne seront en aucun cas transmises à des tiers ni transférées en dehors de l'Union européenne.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) UE/2016/679 du 27 avril 2016, le CLIENT dispose des droits suivants sur les données qui le concernent :

- Droit d'accès aux informations concernant vos données personnelles que nous stockons ;

- Droit de rectification vous permettant de demander la correction d'informations inexacts ou incomplètes vous concernant ;
- Droit de suppression vous permettant de demander l'effacement de données à caractère personnel vous concernant ;
- Droit de restriction vous permettant de demander de geler temporairement l'utilisation de certaines de vos données ;
- Droit d'opposition de demander de modifier les consentements que vous avez précédemment donnés ;
- Droit à la portabilité offrant la possibilité de recevoir vos données à caractère personnel dans un format structuré et lisible par machine.

Le droit à l'effacement ne s'appliquerait pas dans la mesure où le traitement concerné serait nécessaire à l'une des finalités décrites à l'article 17, paragraphe 3 du RGPD (exercice du droit à la liberté d'expression et d'information ; respect d'une obligation légale ; motif d'intérêt public dans le domaine de la santé ; fins archivistiques dans l'intérêt public, fins de recherche scientifique ou historique ou fins statistiques ; constatation, exercice ou défense de droits en justice).

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter l'AVODD par :

- Le site internet www.avodd.fr, en vous rendant sur le lien de bas de page « Gestion de vos droits »
- Par courrier à l'adresse suivante : Boulevard Maréchal Juin, 83400 HYERES ;
- En contactant le DPO de l'AVODD par courriel à l'adresse suivante : dpo@avodd.fr ou par courrier postal : Agence RGPD Var - délégué à la protection des données - Centre d'affaires l'Hexagone - Bât. E - RDC - 83170 BRIGNOLES.

AVODD FORMATION informe le CLIENT qu'il dispose également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle française (CNIL) à l'adresse suivante : contacter le DPO de la CNIL ou par téléphone : 01.53.7322.22 ou par courrier à l'adresse postale suivante : 3 Place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Droit Applicable et attribution de compétence

Le contrat est régi par la loi française. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les litiges relatifs à l'exécution de la prestation.

À défaut d'accord amiable, la Chambre commerciale du tribunal de de Toulon sera seule compétente.